

Service des Affaires Economiques

RAPPORT DE SOLDE 2011

Dispositif de communication pour la mise en place d'un plan local de prévention pour la gestion des déchets professionnels assimilés aux ordures ménagères sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux

**Fonctionnement du site Internet inter-consulaire :
www.dechets-gironde.fr**

**Dans le cadre de la convention relative à la gestion des déchets des professionnels
Délibération n°2011/0421**



**Pôle Environnement
28 mars 2012**

Sommaire

1. Les objectifs de l'année 2011	3
2. Les résultats obtenus	5
2.1. Exploitation du site www.dechets-gironde.fr	5
2.2. Les actions collectives par territoires et par filières métiers	10
2.2.1. Réseau des déchèteries professionnelles de la CUB	10
2.2.2. Accompagnement des collectivités territoriales pour la gestion des déchets professionnels dans le service des déchets ménagers (déchets assimilés)	18
2.2.3. Actions par filières métiers	20
3. Budget 2011	26
Annexe	28



Rapport de solde 2011

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde, en partenariat avec les Chambres de Commerces et d'Industrie de Bordeaux et Libourne et la Chambre d'Agriculture de la Gironde, proposent aux professionnels du département de la Gironde (artisans, commerçants, industriels, agriculteurs) un outil pratique et interactif dans le domaine de la gestion des déchets.

Cet outil est un site Web qui répond à des objectifs de valorisation depuis le 1^{er} avril 2006, date officielle de mise en ligne :

- Des solutions d'optimisation de la gestion des déchets (rubrique Agir et annuaire),
- De la documentation (guides techniques, fiches métiers ...)
- Des informations sur la gestion des déchets en Gironde et animation de la « bourse aux déchets » départementale,
- De la réglementation : rubrique comprendre.

Le site permet aussi d'accroître la visibilité des actions de tous les partenaires **pour s'engager vers la prévention des déchets** (consulaires, entreprises, prestataires, collectivités et même particuliers).

1. Les objectifs de l'année 2011:

L'année 2011 a eu pour objet de développer davantage le site internet www.dechets-gironde.fr (véritable vitrine de la gestion des déchets professionnels) et de mettre en place des actions de préventions à travers les points suivants :

- **Continuer l'exploitation de www.dechets-gironde.fr** avec la mise à jours des bases de données du module AGIR (prestataires, déchèteries, collectivités ...), mais aussi de l'ensemble de la documentation consultable ou téléchargeable sur le site (réglementation, fiches métiers, l'observatoire des déchèteries professionnelles de la CUB, le dernier bilan est d'ailleurs consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://www.dechets-gironde.fr/web/103-decheteries-professionnelles-de-la-cub-bilan-de-9-annees-de-fonctionnement.php> et en **Annexe 1 : actions par territoire**).

La gestion de la bourse aux déchets de Gironde et l'animation de la rubrique « s'informer » font aussi partie du travail d'exploitation sur le site www.dechets-gironde.fr.

- **L'alimentation de la rubrique « Comprendre » : définition des plans locaux de prévention**

Pour rappel, cette rubrique permet de faire un point sur le cadre réglementaire relatif à la gestion des déchets, de connaître les chiffres clés de la Gironde et de savoir comment gérer un déchet.

Et c'est dans la partie « *Que m'impose la réglementation ?* » qu'une synthèse des lois Grenelle I et II sur la gestion des déchets a été créée et en particulier une mise en avant des plans locaux de prévention.

Sans oublier aussi à travers les rubriques « S'informer » et « Pratique » la mise en ligne de différentes actions concernant la prévention des déchets : <http://www.dechets-gironde.fr/web/163-recherche.php>

- **Développer la communication du site et informer sur la prévention des déchets :**

Création du magazine n°4 « Pro Girondins & Environnement », qui a été rédigé en 2010, mais édité et distribué en 2011.
En l'occurrence, dans ce magazine, à partir de la page 22, un dossier spécial sur les déchets, a été publié et met surtout un accent sur les plans locaux de prévention et comment les entreprises de la réparation peuvent être des acteurs à part entière de la prévention des déchets par la réparation.

- **Action de prévention auprès des artisans des métiers de services :**

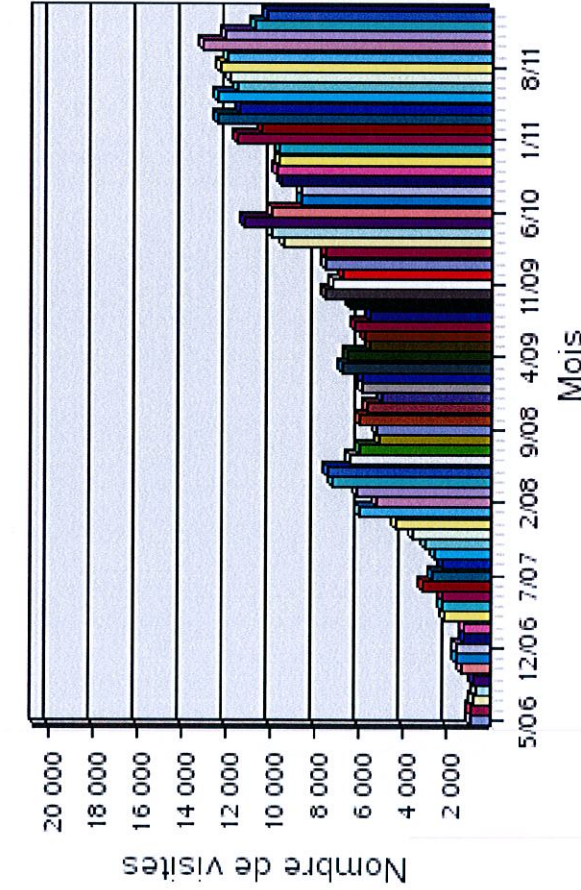
Accompagner les entreprises des métiers de services et en particulier exerçant des activités de réparation de tous biens, d'être des acteurs, à part entière, de la durabilité des produits et donc la réduction des déchets du grand public. Pour se faire, une enquête sur les pratiques et les besoins de ces métiers a été envoyée durant l'été 2011 à près de 1400 entreprises de la réparation (hors secteur de l'automobile).

Une présentation des résultats de l'enquête a été réalisée durant la semaine de la réduction des déchets (SERD) le 23 novembre 2011 et permettra en 2012 de créer un plan de communication, en partenariat avec les collectivités territoriales pour relancer les pratiques de réparation et d'entretien auprès du grand public pour favoriser la durabilité des produits plutôt qu'en faire systématiquement des déchets.

2. Les résultats obtenus :

2.1. Exploitation du site www.dechets-gironde.fr :

La mise à jour régulière du site internet a permis, en **2011**, de générer **141 350** visites soit **+ 27 %** par rapport à l'année 2010 qui avait comptabilisé 111 049 visites.



De Mai à Décembre 2006 : 8 044 visites
Année 2007 : 29 794 visites
Année 2008 : 70 503 visites
Année 2009 : 75 633 visites
Année 2010 : 111 049 visites
Année 2011 : 141 350 visites

Depuis le lancement du site les statistiques moyennes de consultation sont les suivantes (comparatif 2010/2011) :

	2010	2011
Nombre moyen de visites par jour :	176	213
Nombre moyen de visites par semaine :	1232	1489
Nombre moyen de visites par mois :	5361	6478
Nombre moyen de pages visualisées par visite :	3	2
Nombre moyen de pages visualisées par jour :	483	531
Durée moyenne d'une visite :	3 min, 36 s	3 min, 25 s
Nombre moyen de visites par visiteur :	2	2

La moyenne des visites mensuelles pour 2006 est de 1 005 et pour 2007 elle correspond à 2 483 visites/mois, soit une progression de **+ 147 %**.

En **2008**, cette moyenne mensuelle est de 5 875 visites, soit une progression de **+ 136 %** par rapport à 2007. En **2009**, celle-ci atteint : 6302 visites (+ 7 % par rapport à 2008).

En **2010**, la moyenne mensuelle est de **9 254 visites** ce qui représente une progression de **+ 47 %** par rapport à l'année précédente. Entre 2008 et 2009, la progression a continué mais à un rythme plus modéré qui semblait tendre vers une régularité, alors qu'entre 2010 et 2009 la progression connaît à nouveau une progression importante.

En **2011**, la moyenne mensuelle est de **11 779 visites** ce qui représente une progression de **+ 27 %** par rapport à l'année précédente.

Les 20 pages les plus visitées :

	Pages	Visualisations	Visites
1.	Déchets Gironde - Agir, Fiche client	<u>212 393</u> (19,0%)	<u>137 396</u> (30,6%)
2.	Déchets Gironde : Agir	<u>69 032</u> (6,2%)	<u>37 930</u> (8,5%)
3.	Déchets Gironde - Documentation	<u>65 523</u> (5,9%)	<u>33 382</u> (7,4%)
4.	Déchets Gironde -	<u>111 507</u> (10,0%)	<u>31 669</u> (7,1%)
5.	/automne modules files/ase/opensearch.php (Agir)	<u>43 725</u> (3,9%)	<u>16 932</u> (3,8%)
6.	Déchets Gironde - Annuaire des solutions (Pratique)	<u>23 302</u> (2,1%)	<u>13 386</u> (3,0%)
7.	Déchets Gironde - Bourse aux déchets (Agir)	<u>16 956</u> (1,5%)	<u>11 224</u> (2,5%)
8.	Déchets Gironde – Contacter l’auteur de l’annonce (Agir)	<u>12 504</u> (1,1%)	<u>10 406</u> (2,3%)
9.	Déchets Gironde : Gestion des déchets, Gironde	<u>13 071</u> (1,2%)	<u>9 101</u> (2,0%)
10.	Déchets Gironde - Ouvertur...déchèterie à Bordeaux Nord (S'informer)	<u>11 236</u> (1,0%)	<u>8 774</u> (2,0%)
11.	Déchets Gironde - Le coût des déchets (Comprendre)	<u>12 031</u> (1,1%)	<u>8 333</u> (1,9%)
12.	Document: r121 121 internal lincineration.pdf (documentation)	<u>8 679</u> (0,8%)	<u>7 934</u> (1,8%)
13.	Déchets Gironde - Affichettes / Guides	<u>10 027</u> (0,9%)	<u>7 697</u> (1,7%)
14.	Déchets Gironde - Comment gérer un déchet ? (Comprendre)	<u>9 897</u> (0,9%)	<u>7 512</u> (1,7%)
15.	Document: r122 122 interna... transport des dechets.pdf (documentation)	<u>7 442</u> (0,7%)	<u>7 067</u> (1,6%)
16.	Déchets Gironde - Plan du site	<u>8 368</u> (0,7%)	<u>6 757</u> (1,5%)
17.	Déchets Gironde - Déchète...: polémique orthographique (S'informer)	<u>7 148</u> (0,6%)	<u>6 367</u> (1,4%)
18.	Déchets Gironde – S'informer	<u>8 296</u> (0,7%)	<u>6 071</u> (1,4%)
19.	Déchets Gironde - Glossaire (Comprendre)	<u>7 805</u> (0,7%)	<u>5 811</u> (1,3%)
20.	Les déchets par métiers (Agir)	<u>6 824</u> (0,6%)	<u>5 327</u> (1,2%)

Le site répond à son objectif principal qui est de présenter toutes les solutions de gestion des déchets professionnels sur le territoire de la Gironde, à travers la consultation de la **base « Agir » (environ 70 % des visites)** : avec la recherche de contact prestataires, déchèteries ou autre, ou encore la consultation de la base documentaire (fiches métiers, les actions collectives, ...) ou **des annonces de la bourse aux déchets**.

La rubrique « **Comprendre** » avec notamment les pages relatives à la réglementation sur les déchets et la notion de coûts et la mise en avant des solutions vers lesquelles les entreprises peuvent s'orienter et aussi le glossaire, correspond à **7 %** des pages visitées.

La rubrique « **S'informer** » enregistre quant à elle **5 %** des visites du site. Cette partie du site s'attache à apporter sous forme de brèves, de dossiers spécifiques (Zoom) ou de mise en avant d'initiatives locales (Ils l'ont fait) une information objective sur la gestion des déchets en essayant de mettre de plus en plus en avant la notion de prévention à savoir limiter au maximum la production de déchets.

La rubrique « **Pratique** » qui est une autre forme de recherche de solutions (qui renvoie en fait vers la base Agir) affiche un taux de consultation de **5 %**.

Les **13 %** restant de taux de fréquentation concernent les pages liées à l'accueil, au plan du site et au module « rechercher » dans tout le site.

Le module de simulation des coûts :

Mise en place du module « simulation des coûts de gestion des déchets » dans la base AGIR depuis le 1^{er} août 2009, dont le but est double :

- **Pour les internautes** : c'est-à-dire les professionnels (entreprises artisanales, commerçants, agriculteurs ...), mais aussi les particuliers, étudiants et peut-être les collectivités, permet de pouvoir estimer le coût de la prise en charge de leurs déchets soit en prestation privée, soit en apport volontaire (déchèteries publiques et professionnelles).
- **Pour la Chambre de Métiers**, cet outil permet d'avoir de nouvelles données, à savoir quel type d'entreprise ou autre utilisera ce module et pour quel déchet. Il deviendra, ainsi, un nouveau module de statistiques à exploiter.

Les résultats du 1/08/2009 au 31/12/2011 :

2814 internautes ont utilisé le module (soit 1000 utilisation de plus qu'en 2010).

Au niveau **des activités** se sont les entreprises du bâtiment et les particuliers qui utilisent le plus ce module :

Activité	Taux de représentation (%) 2010	Taux de représentation (%) 2011	Progression 2010 à 2011
Bâtiment et TP	28,0	28,75	→
Service	15,5	16,6	↗
Particulier, étudiant, association	24,8	27,4	↗
Production	15,9	14,0	↘
Alimentation	6,7	5,37	↘
Administration, collectivité	9,1	7,89	↘

Il y a aussi une légère progression d'utilisation du module par les entreprises de métiers de services, contrairement aux métiers de la production, de l'alimentation et des administrations et collectivités.

Pour les déchets, il est possible de comparer les tendances de recherches entre l'année 2010 et 2011 (pour les 10 premiers les plus consultés) :

Activité	Taux de représentation (%) 2010	Taux de représentation (%) 2011	Progression 2010 à 2011
Amiante	14,7	15,74	↗ (1)
Déchets verts	7,2	6,11	↘ (2→4)
Tout-venant	6,7	6,89	↗ (3→2)
Papiers / cartons	6,6	6,08	↘ (4→5)
Ferrailles	6,4	6,08	↘ (5→6)
Bois non traité, copeaux, sciure	4,2	3,84	↘ (6→8)
Aluminium, cuivre, inox	4,1	4,3	↗ (7→7)
Gravats, pierres, briques	4,0	6,54	↗ (8→3)
Huiles alimentaires	3,4	2,88	↘ (9→9)
Plastiques divers	-	2,81	- (10)

C'est pour l'amiante que la simulation reste la plus importante, avec un taux de représentation de 15,74 % soit + 0,1 % par rapport à la première année.

C'e sont ensuite le tout-venant, les gravats et les déchets verts qui sont les plus consultés. Les Huiles alimentaires, qui en 2009 était l'un déchet pour lequel la simulation occupait le troisième place, est beaucoup moins demandé et reste à la 9^{ème} place comme en 2010.

Les huiles de vidange (qui ne sont plus dans les 10 déchets les plus consultés), après l'amiante, est le second déchet dangereux pour lequel les simulations de coûts sont les plus importantes (2,59 %), avec les batteries / accumulateur qui présente le même taux de simulation.

Actions de communication :

Le premier magazine du site est sorti en fin d'année 2007 et a été présenté officiellement le 22 janvier 2008. Il a été imprimé à 15 000 exemplaires et est distribué par les Chambres Consulaires, les collectivités territoriales, et les prestataires de gestion des déchets du département.

Le second magazine, est sorti en tout début de l'année 2009, et comme la première édition, il a été imprimé à 15 000 exemplaires et abordait le thème de la mise en place de la redevance spéciale et les actions de préventions relatives à la production des déchets. Plusieurs témoignages d'entreprises permettent d'argumenter ce sujet.

Le troisième volet du magazine est paru en mars 2010. Il aborde les actions de gestions collectives des déchets (sujet principal), par filières métiers ou territoires, fait un point sur le Grenelle de l'environnement et accentue encore plus sur le thème de la prévention de la gestion des déchets à travers un « mode d'emploi » et des retours d'expérience locaux.

L'intérêt du module de simulation des coûts et toutes ses fonctionnalités sont largement présentés dans ce magazine.

Le quatrième magazine (photo de la couverture ci-contre) a eu pour objectif de mettre en avant 13 artisans lauréats de l'appel à projet « les artisans girondins et leurs bonnes pratiques environnementales », mais aussi de faire un point sur la gestion de l'eau et de l'énergie dans les entreprises et de mettre en avant les engagements des entreprises artisanales en tant qu'acteurs de la prévention des déchets.

Enfin, il y a, en page 24 un encart sur le site www.dechets-gironde.fr : « la gestion des déchets en Gironde toujours à portée de clic ... ».



2.2. Les actions collectives par territoires et par filières métiers :

2.2.1. Actions par territoires : réseau des déchèteries professionnelles de la CUB :

Suite à l'ouverture de 6 déchèteries professionnelles sur la CUB en novembre 2001, un observatoire des pratiques d'élimination des déchets professionnels a été créé début 2002, en partenariat avec la CUB. Cet observatoire avait pour objet de mettre en avant l'impact de ce service sur les pratiques de gestion des déchets professionnels, afin de l'optimiser pour qu'il puisse répondre, dans les meilleures conditions économiques et environnementales, aux besoins des professionnels. Il s'est achevé en fin d'année 2004.

Aujourd'hui 5 déchèteries professionnelles sont toujours existantes sur le territoire communautaire :

- Bordeaux : SX ENVIRONNEMENT
- Bassens : EDITRANS
- Bègles : VEOLIA ENVIRONNEMENT
- Pessac : SITA SUD OUEST
- Mérignac : PENA ENVIRONNEMENT

Toutefois, même si les artisans ne sont plus enquêtés de manière annuelle, les gestionnaires des déchèteries professionnelles le sont toujours, afin d'avoir un retour sur les tonnages apportés et les activités et provenances des entreprises utilisant ce service. Les déchèteries les plus fréquentées sont celles de VEOLIA (Bègles) et EDITRANS (Bassens) :

	Tonnage global (T/an)	Moyenne DND ¹ (T/mois)	Moyenne INERTES (T/mois)	Moyenne DD ² (T/mois)	Moyenne du nombre de fréquentations (visites/mois)	Tonnages dans les centres de recyclage de la CUB (T/an)
2001 ³	2 352	882	287	8	1 842	138 064
2002	14 356	753	427	6	1 686	111 040
2003	16 600	837	518	6	2 146	107 862
2004	17 806	966	510	8	2 421	116 364
2005	20 539	1 105	596	10	2 538	107 709
2006	24 050	1 247	745	12	2 734	114 470
2007	25 027	1 443	630	13	2 934	122 308
2008	27 924	1 597	722	8	3 031	NC
2009	28 337	1 560	789	12	3 073	126 003
2010	33 742	1 981	818	14	3 509	121 461
2011	39 800	2 208	1097	11	4 296	NC

¹ DND : déchets non dangereux.

² DD : Déchets dangereux.

³ 2001 : seulement 2 mois d'activités : novembre et décembre, puisque les déchèteries ont ouvert le 29/10/2001.

D'une manière générale, la tendance de fréquentation et d'apport de déchets est encore à la hausse dans ces infrastructures (+ 18 %). Et cette année, ce sont les déchets inertes et non dangereux qui ont été le plus amenés dans les déchèteries professionnelles. Pour ce qui est des déchets dangereux, la tendance est légèrement à la baisse : 137 tonnes en 2011, contre 164 tonnes l'année dernière.

Depuis l'année 2001, les **tonnages dans les centres de recyclage ont diminué de – 11 %**. Il semble donc, que la mise en place de portiques limités à une hauteur de 1,90 m et l'information à l'entrée de ces déchèteries publiques, incitent les entreprises à utiliser le réseau des déchèteries professionnelles de la CUB.

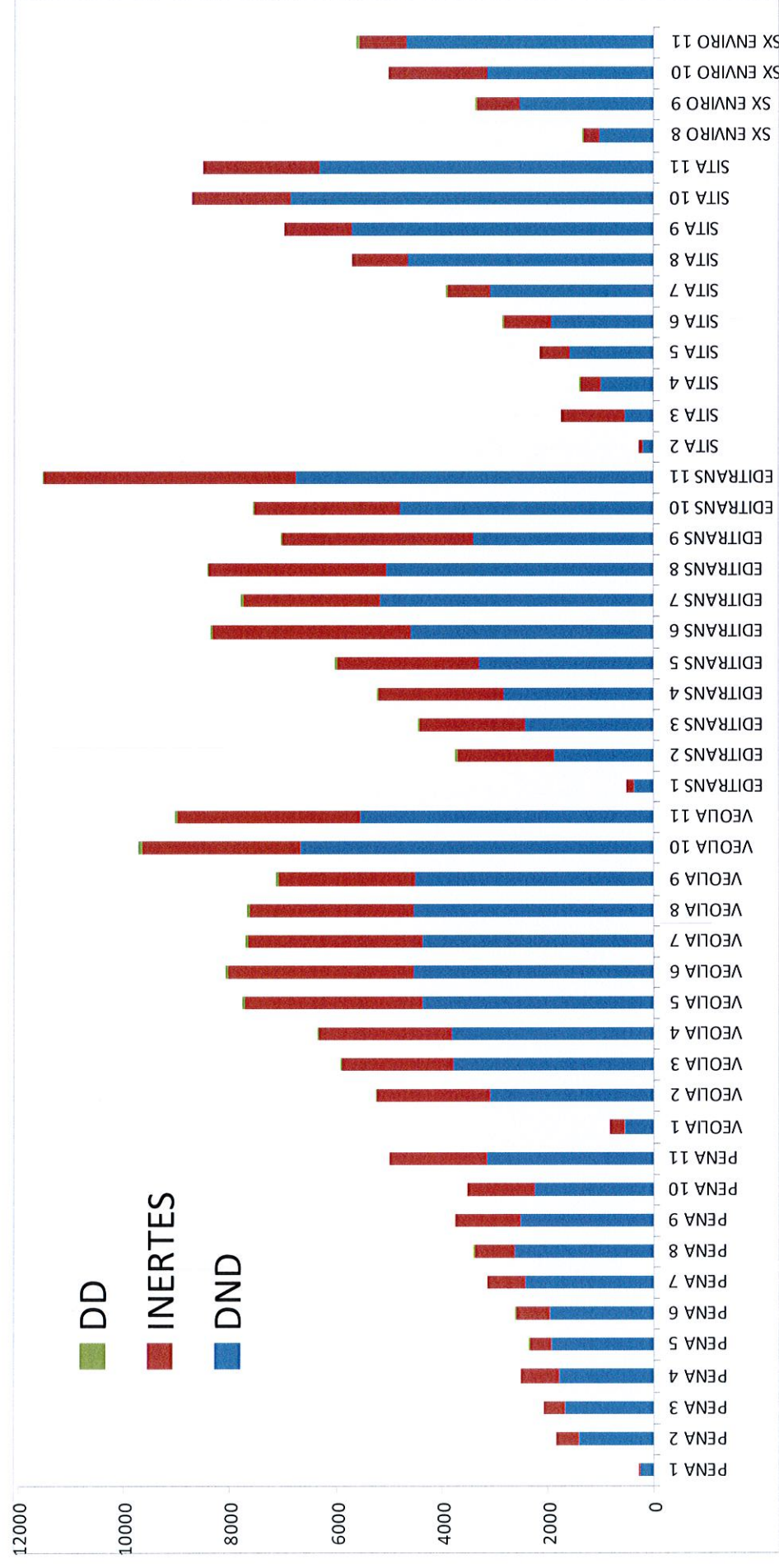
L'information sur l'évolution des déchèteries professionnelles, leur coordonnées, plan d'accès, tarification et statistiques annuelles sont disponibles sur le site www.dechets-gironde.fr dans la « Documentation », sous-rubrique « les déchèteries professionnelles de la CUB ».

Quelques graphiques :

- *Cumul des tonnages par déchèteries et par an :*

Les déchèteries les plus fréquentées sont celles d'EDITRANS (Bassens), VEOLIA (Bègles) et suivie de très près par celle de SITA (Bègles).

Le graphique de la page suivante présente le cumul des tonnages de 2001 à 2011 dans les 5 déchèteries professionnelles en activité.

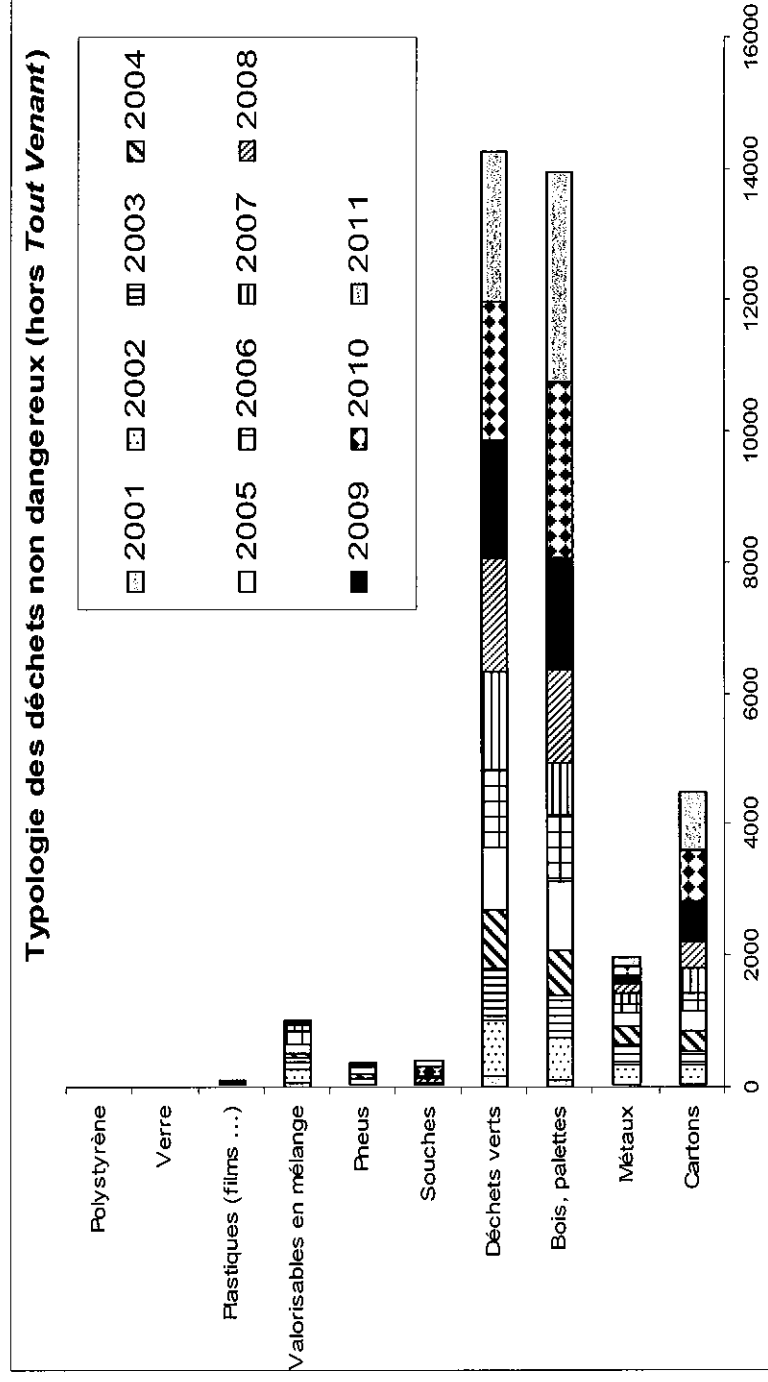


• **Typologie des Déchets non dangereux (tonnes / an) :**

Le « tout venant », représentait encore 80 % des apports de DND (tonnes/an) en 2008 et depuis 2009 il représente 75 %, cela signifie que le tri commence à se développer de plus en plus sur les déchèteries professionnelles. Le prix à la tonne incite probablement les professionnels à trier davantage. Evolution des apports de « tout venant » entre 2001 et 2010 :

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1 311	6 833	8 200	9 292	10 508	12 069	13 881	15 396	14 349	17 904	19 840

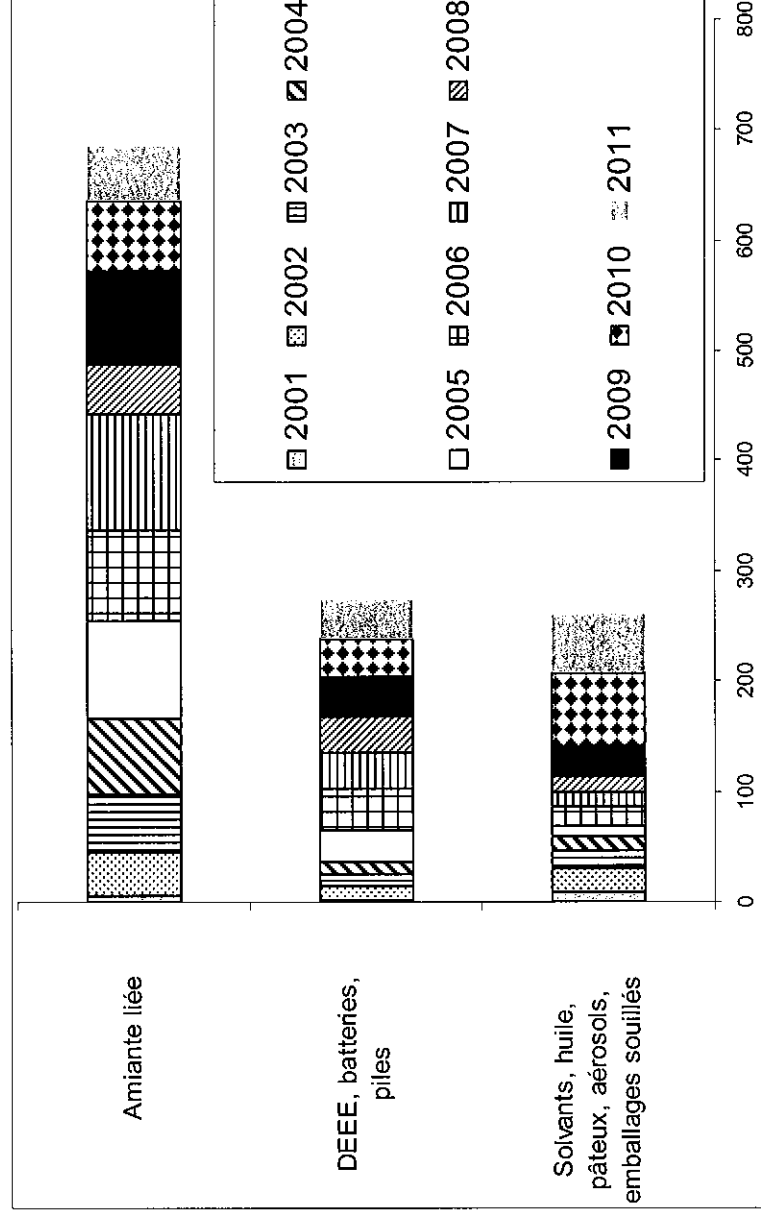
Après le « tout venant », ce sont essentiellement les déchets verts et le bois (palettes et autres) qui sont majoritairement amenés en déchèterie comme le montre le graphe suivant :



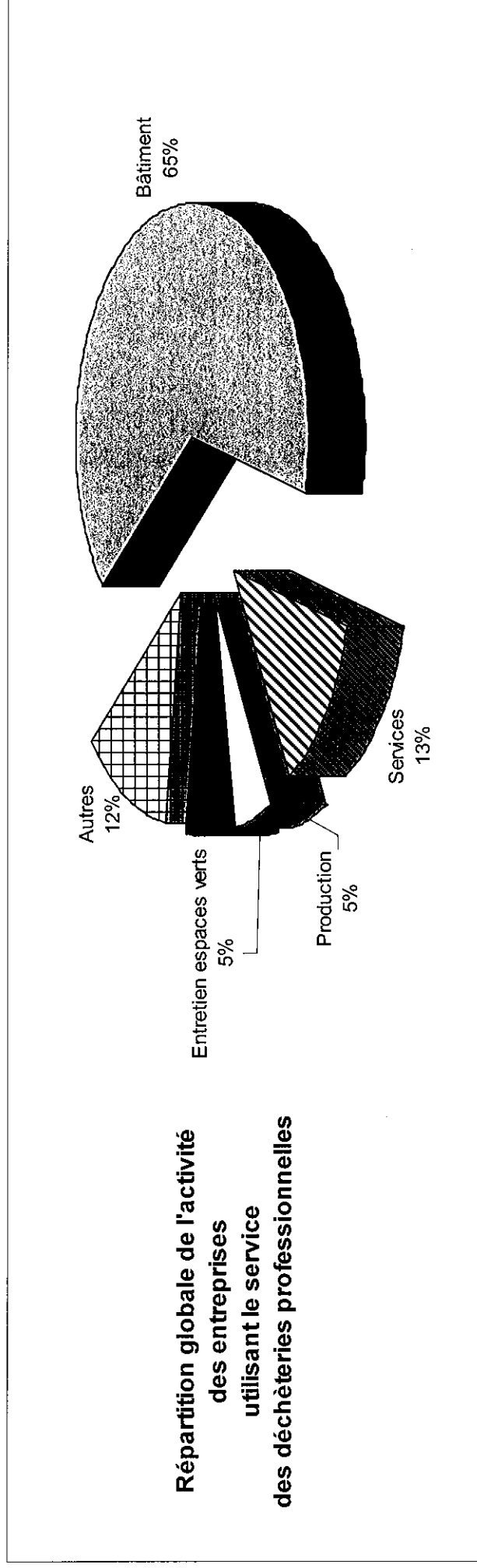
- **Typologie des Déchets dangereux (tonnes / an) :**

Ce sont les éverites (amiante liée ou amiante-ciment) qui semblent être amenés en plus grande quantités sur les déchèteries professionnelles, mais si on y regarde de plus près, depuis l'année 2010, ce sont maintenant les produits dangereux divers (solvants, emballages souillés, aérosols ...) qui sont de plus en plus déposés en déchèterie professionnelle : 66 tonnes de produits dangereux divers en 2010 contre 63 tonnes d'amiante-ciment et en 2011, 53 tonnes de produits dangereux contre 49 tonnes d'amiante-ciment.

Pour ce qui est des DEEE, il n'y a pas vraiment de progression mais plutôt une tendance totalement équivalente d'une année sur l'autre (environ 35 tonnes/an).



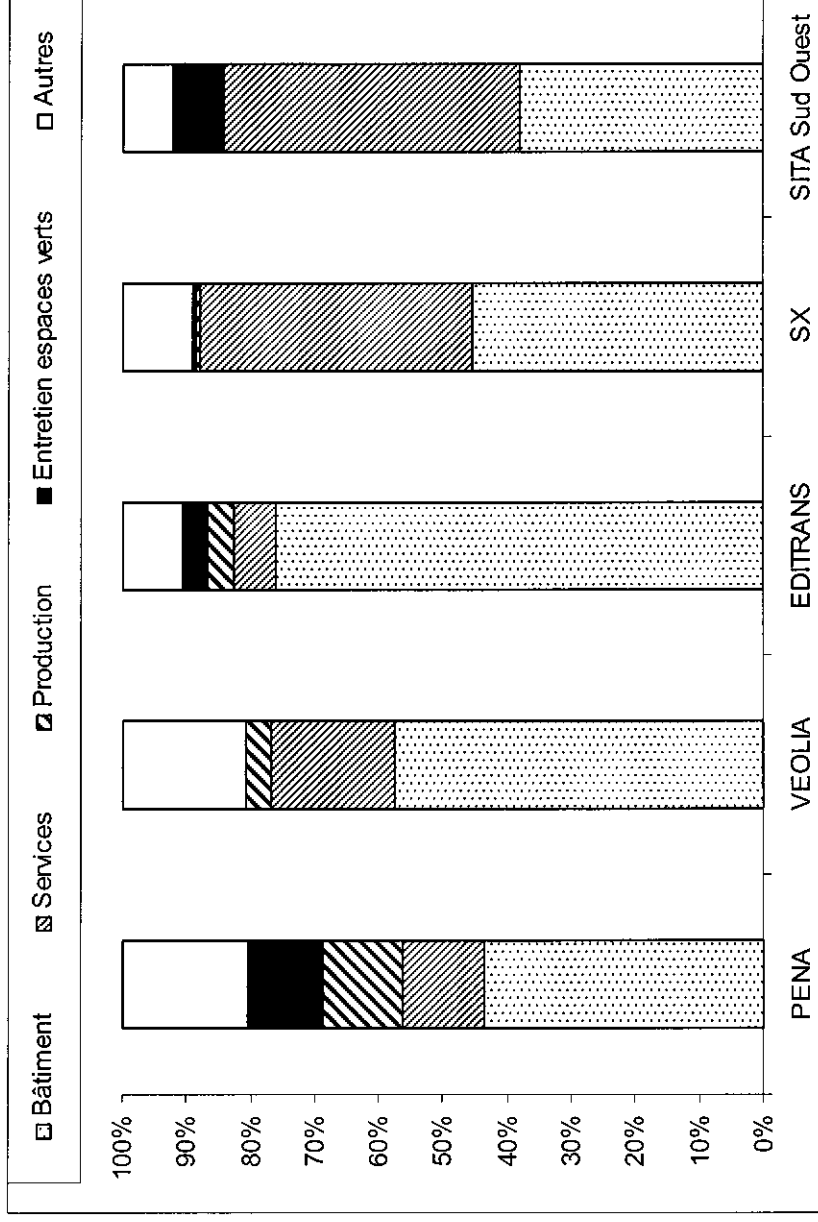
- **Activité et provenance des entreprises utilisant le réseau des déchèteries professionnelles :**



Les professionnels exerçant une activité dans le bâtiment sont les plus nombreux à venir en déchèteries professionnelles. Ceci s'explique par le fait que ces entreprises possèdent souvent des véhicules utilitaires ayant une hauteur supérieure à 1,90 m, et leur mobilité les incite davantage à utiliser les déchèteries plutôt que d'autres systèmes de gestion des déchets (location de bennes ...).

La catégorie « Autres » comprend les particuliers et les administrations essentiellement.

En fonction, du lieu d'implantation des 5 déchèteries professionnelles, la **typologie des activités** des entreprises est différente :

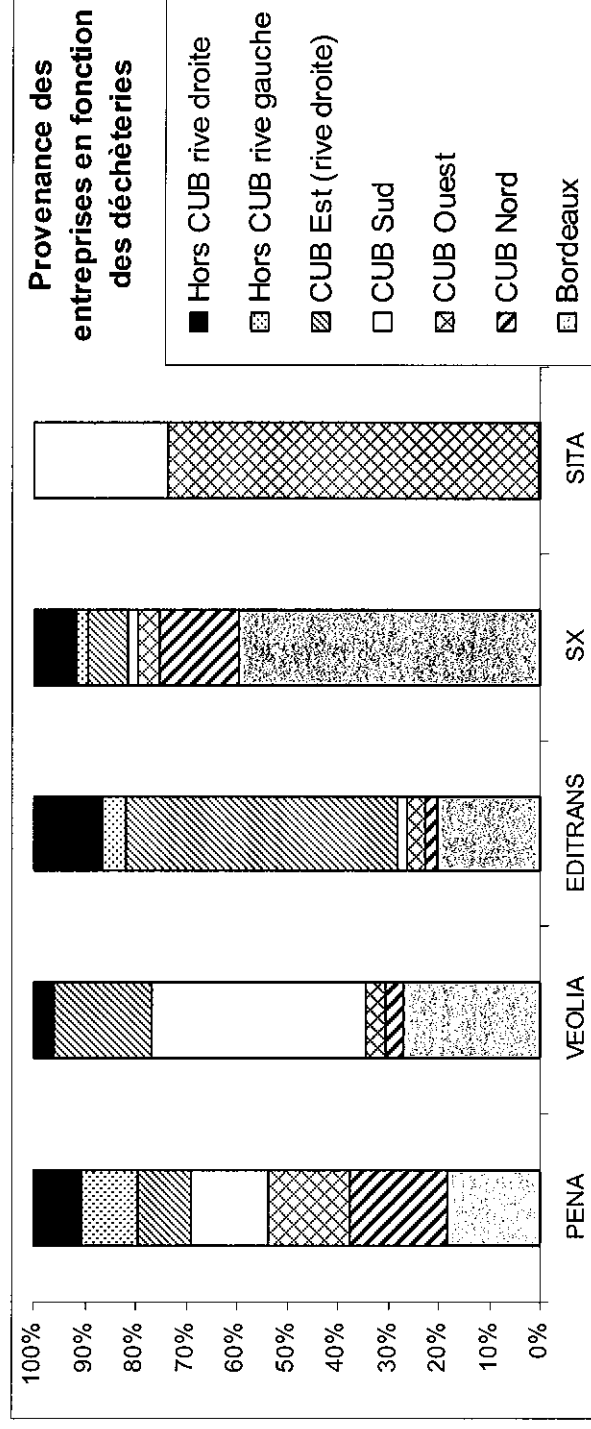


Par exemple, les déchèteries de SX et SITA sont situées en ville, et il est donc plus compréhensible que leur « clientèle » exerce des métiers de services : réparation matériels divers, commerces ...

Quant à PENA ENVIRONNEMENT, il dispose d'une offre de service intéressante en termes de gestion des déchets verts d'où une fréquentation plus importante des entreprises d'entretien d'espaces verts sur son site.

Les entreprises du bâtiment utilisent toutes les déchèteries professionnelles dans des proportions plus ou moins équivalentes.

En ce qui concerne la **provenance** des entreprises utilisant ce réseau de déchèteries professionnelles, il semble que la notion de proximité soit respectée comme le montre le graphique suivant, en fonction des lieux d'implantation des déchèteries :



Ainsi, pour EDITRANS situé sur la Rive droite, la majorité des entreprises viennent bien de ce territoire. C'est encore plus spécifique pour les autres sites. Le réseau des déchèteries professionnelles de la CUB apporte bien un service de proximité aux entreprises.

2.2.2. *Action par territoire : accompagnement des collectivités territoriales pour la gestion des déchets professionnels dans le service des déchets ménagers (déchets assimilés) :*

Actions de **prévention sur la gestion des déchets** des entreprises en tant que déchets assimilés aux OM. Durant l'année 2011, la Chambre de Métiers a commencé à travailler auprès des collectivités territoriales dans le cadre des plans locaux de prévention et les ateliers de travail ont fait ressortir le fait de **promouvoir les artisans de la réparation en tant qu'acteur de la réduction des déchets** en proposant des offres de services de réparation, entretien et location de biens. Dans ce sens une enquête auprès de l'artisanat concerné a été réalisée durant l'été 2011.

Vis-à-vis des activités ciblées, **93 %** des entreprises proposent bien des prestations de réparation mais **80 %** d'entre elles proposent aussi de la vente et du SAV (46 %). D'une manière générale, la tendance des activités exercées est stable voir même en hausse.

Les métiers qui ont le plus répondu à l'enquête sont :

- 31 % : réparateurs d'électroménagers,
- 21 % : réparateurs de matériel informatique,
- 18 % : réparateurs de cycles, motocycles et motoculture de loisirs,
- 10 % : réparateurs de machines et matériels agricoles,
- 7 % : retouche et couture (textile),
- 6 % : réparateurs d'ameublement et équipement de la maison,
- 4 % : réparateurs d'horlogerie et bijouterie,
- En moindre mesure : accordeurs de piano, affuteurs de couteau et cordonniers.

Les entreprises ont fait ressortir les points suivants :

- **les produits de moins en moins réparés** le sont car le coût de la réparation est trop cher par rapport au prix du neuf ou que techniquement le produit ne se répare plus ou que les pièces détachées ne sont plus disponibles.
- **Les produits de plus en plus réparés** le sont car il y a une volonté de prolonger la vie du produit ou aussi parcequ'ils sont facilement réparables ou encore que le coût de la réparation n'excède pas un 1/3 de la valeur du produit neuf.
- **75 %** des entreprises estiment que **l'économie actuelle est un frein au développement de la réparation** et 30 % pense que c'est aussi le comportement des clients qui aura un impact sur leur activité.
- **60 %** des entreprises auraient **besoin de communication** pour développer leur activité, mais aussi de formation (22 %), de personnel qualifié (20 %) et d'achats groupés (19 %).
- **90 %** sont intéressés pour figurer dans un **annuaire spécifique** dédié aux professionnels de la réparation.
- **75 %** sont prêt à participer à un **événement promotionnel** de leur activité.

- Expression libre : **28 %** ont précisé à nouveau avoir **besoin de communication**, **21 %** évoquent leur **crainte quant à l'offre de service de la grande distribution** et des dicouter du net et **13 %** précisent que ce sont **les clients qui ne savent plus que certains produits se réparent** et préfèrent racheter du neuf en cas de panne.

Les résultats ont été présentés lors de la semaine de la réduction des déchets le 23 novembre 2011. Voici les principales remarques et pistes d'actions pour promouvoir les artisans de la réparation :

Création d'un événement promotionnel : les entreprises sont d'accord sur le principe, mais le fait de faire venir les consommateurs dans les ateliers ou magasins, pour une journée (ou plusieurs) et de leur proposer des prestations à « prix cassés » ne serait pas pertinent et voir même de la concurrence déloyale vis-à-vis des autres entreprises qui ne s'engageraient pas dans la démarche.

Il faudra donc proposer un autre format et même diffèrent de la journée de la réparation qui avait été réalisé en 2010 dans les locaux du CG33 en partenariat avec l'ADEME et la Chambre de Métiers. En effet, cette journée, bien que riche en fréquentation (plus de 30 personnes sont venues et par exemple plus de 70 chaussures ont été réparées pour 2 €) a été très contraignante pour les cordonniers surtout en termes d'organisation.

Création d'un annuaire : oui, mais s'il n'est que numérique, certains estiment qu'une bonne partie de leur clientèle, en l'occurrence les personnes âgées, ne les trouveraient pas quand même.

Le relais local est primordial pour ces entreprises qui de toute façon proposent une prestation de proximité et il serait nécessaire de faire de la communication via les bulletins d'information des collectivités territoriales ou les clubs d'entreprises, associations de particuliers ...

Vous trouverez en  **Annexe 1** la plaquette de synthèse des résultats de l'enquête.

2.2.3. Actions par filières métiers :

Toute entreprise qui entre dans la démarche bénéficie de **50 %** de réduction sur la collecte et le traitement de ses déchets dangereux (subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne).

① Attention : toutes les statistiques de l'année 2010 ne concernent que les 3 premiers trimestres.

- Pressing :

Objectif : mise en place d'une gestion collective des déchets dangereux (boues de perchloréthylène) appelée « Pressing Propre ». L'opération existe depuis 1998 et a été officiellement suivie par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde depuis fin 2004. **127** entreprises sont concernées par cette action (statistiques 2009).



3 prestataires ont été choisis pour proposer la collecte et le traitement des déchets des professionnels du nettoyage à sec en Gironde :

- Gaches Chimies Spécialités
- REMOTA
- SIAP (VEOLIA ENVIRONNEMENT)

Bilan :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Entreprises Pressing Propre (ayant fait collecter leurs déchets)	139	141	139	109	113	90	74
Tonnages déchets dangereux (DID)	29,6	24	17,025	17,22	15,018	13,032	9,293

Tonnage DID = - 29 % par rapport à 2010

Pour 2011, il est évident que les tonnages de boues de perchloréthylène ont considérablement diminué (dans la continuité de 2011) car même en considérant qu'il manque un trimestre de collecte, il est peu probable d'arriver au tonnage de l'année précédente. Deux raisons peuvent expliquer ce phénomène :

- la première, concerne l'évolution du métier avec une tendance à abandonner le nettoyage à sec à cause d'une réglementation de plus en plus stricte. En effet, les pressings sont soumis à la réglementation des ICPE, arrêté type 2345, et celui-ci vient d'être modifié le 31/08/2009. De plus, la performance des machines à laver et des lessives des consommateurs, changent les habitudes des clients plus intéressés par des prestations de repassage que de nettoyage à sec. Dans ce sens, certains petits pressings se transforment alors en point froid et font sous-traiter la partie nettoyage à sec.

- La seconde raison est due à l'acquisition de machines de nettoyage à sec moins consommatrices de perchloroéthylène et produisant donc moins de boues et au changement de technologie : abandon progressif du perchloroéthylène au profit de l'Aquanettoyage, ou encore orientation vers les nouveaux solvants (KWL et siloxane, qui génèrent beaucoup moins de déchets).

- **Mécanique Automobile :**

Objectif : mise en place d'une gestion collective des déchets de l'automobile appelée « Le défi de l'environnement ».

1281 entreprises sont concernées par cette opération.



3 prestataires ont été choisis pour proposer la collecte et le traitement des déchets des professionnels de l'automobile :

- PENA ENVIRONNEMENT
- SRRHU (Groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT)
- DARGELOS et DELVERT (Groupe Chimirec SUD et NORD du département)

Bilan :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Entreprises « Défi de l'environnement » (ayant fait collecter leurs déchets)	159	213	290	329	335	265	276	201
Tonnages déchets dangereux (DID)	63,15	185,85	205,978	265,87	239,83	326,188	384,963	226,462

Tonnage DID = - 41 % par rapport à 2011

Il est important de noter que le tonnage est équivalent à celui de 2008 et en plus pour une centaine d'entreprises collectées en moins (même s'il manque un trimestre de statistiques).

Cependant, il est possible que progressivement certains déchets de cette activité soient de moins en moins produits, comme par exemple les dégraissants (issus des fontaines de dégraissage à solvant), qui vont être remplacés par l'utilisation de fontaine biologique qui ne génèrent que d'infimes quantités de boues.

• **Imprimeurs :**

Objectif : mise en place d'une gestion collective des déchets de l'imprimerie appelée « IMPRIM'VERT ».
260 entreprises sont concernées par cette opération.



5 prestataires ont été choisis pour proposer la collecte et le traitement des déchets des professionnels de l'imprimerie :

- PENA ENVIRONNEMENT
- SIAP (Groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT)
- DARGELOS (Groupe Chimirec)
- LAMBERTY ENVIRONNEMENT
- TRIADIS

Bilan :

Entreprises « Imprim'Vert » (ayant fait collecter leurs déchets)	2004		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Tonnages déchets dangereux (DID)	Lancement de	l'opération	41	58	62	73	65	65	59
			80,72	201,056	236,51	166,907	211,649	209,665	147,209

Tonnage DID = - 28 % par rapport à 2010

Depuis le 1^{er} janvier 2007, Imprim'Vert® est devenue une marque déposée nationale propriété de l'AMIGRAF. Pour que les imprimeurs puissent bénéficier de cette marque, il faut qu'ils puissent prouver qu'ils gèrent tous leurs déchets dangereux par l'intermédiaire de prestataires agréés, qu'ils mettent en place des rétentions pour le stockage de leurs produits liquides dangereux (produits neufs et déchets) et qu'ils s'engagent à ne plus utiliser de produits étiquetés « toxiques » (symbole « Tête de mort »).

Cette marque a permis à 5 % des imprimeurs qui souhaitent l'obtenir de ne plus jeter leurs déchets dangereux dans la poubelle des ordures ménagères ou encore de vidanger les révélateurs et fixateurs dans le réseau collectif d'assainissement.

La Chambre de métiers et de l'Artisanat de la Gironde est le référent de la marque en Gironde, et voici les résultats suite à la réalisation des **diagnostics environnement** pour valider les critères de la marque :

	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAL
Entreprises diagnostiquées (diagnostic complet)	15	30	22	11	6	84
Entreprises ayant obtenues la Marque nationale Imprim'Vert® (comité régional d'attribution)	3	23	27	13	6	72

Ainsi, **86 %** des entreprises ayant sollicité leur référent Imprim'Vert® sont aujourd'hui titulaires de la marque en Gironde.

Cette année, il est important de signaler qu'en plus des **6 nouveaux imprimeurs diagnostiqués** pour obtenir la marque, **20 autres ont bénéficié d'une visite de renouvellement N+3** pour vérifier leur conformité par rapports aux critères de la marque. Ces entreprises ont donc bénéficié d'un diagnostic « déchets ».

Enfin, **32 % des imprimeurs girondins ont bénéficié d'un diagnostic complet**, et 27 % sont titulaires de la marque depuis 2007. Aussi la marge de progression est encore importante, mais compte tenu de la baisse de demande de sollicitation des entreprises depuis 2008, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde pense se positionner sur une dizaine de diagnostics complets pour les imprimeurs en 2012.

La liste des entreprises titulaires de la marque est consultable sur www.imprimvert.fr et sur www.dechets-gironde.fr dans la rubrique « Documentation » - sous-rubrique « gestion collective métiers ».

- **Photographies :**

Objectif : mise en place d'une gestion collective des déchets de la photographie appelée « Reflexnature ».

151 entreprises sont concernées par cette opération.

2 prestataires ont été choisis pour proposer la collecte et le traitement des déchets des professionnels de la photographie :

- PENA ENVIRONNEMENT
- DARGELOS et DELVERT (Groupe Chimirec)



Bilan :

Entreprises « Reflexnature » (ayant fait collecter leurs déchets)	2004									
	Lancement de l'opération									
Tonnages déchets dangereux (DID)	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2010	2009	2008
	8	13	13	10	6	4	3	4	6	10
	3,66	9,117	4,917	8,188	4,047	2,201	1,161	2,201	4,047	8,188

Tonnage DID = - 47 % par rapport à 2010

La tendance à la baisse des tonnages de déchets dangereux dans cette activité est de plus en plus importante. Aujourd'hui seuls les laboratoires de développement continueront à être concernés par cette problématique. Pour les autres, la technologie de développement numérique a largement supplanté le développement chimique des films photographiques.

• **Peintres en bâtiment :**

Objectif : mise en place d'une gestion collective des déchets des peintres en bâtiment appelée « Couleur Nature ».
1268 entreprises sont concernées par cette opération.

4 prestataires ont été choisis pour proposer la collecte et le traitement des déchets des professionnels de la peinture :

- PENA ENVIRONNEMENT
- DARGELOS et DELVERT (Groupe Chimirec)
- LAMBERTY & FILS
- VEOLIA ENVIRONNEMENT



Bilan :

Entreprises « Couleur Nature » (ayant fait collecter leurs déchets)	2005									
	Lancement de l'opération									
Tonnages déchets dangereux (DID)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2010	2009	2008	2007
	7	9	10	23	22	29	22	23	10	9
	35,434	72,5	68,12	96,622	60,885	97,077	60,885	96,622	68,12	72,5

Tonnage DID = + 59 % par rapport à 2010

La tendance à la baisse des tonnages de 2010 pouvait s'expliquer par un déstockage massif d'emballages souillés (pots de peinture) en 2009 et en 2011 l'adhésion de nouvelles entreprises au système de collecte de leurs déchets dangereux permet de faire augmenter les tonnages de déchets dangereux.

Il est possible aussi, que l'action collective montée pour la CAPEB en fin d'année 2010 pour l'acquisition de station de lavage écologique des outils du peintre ai permis de sensibiliser davantage cette profession à la bonne gestion de leurs déchets dangereux et les inciter à signer des contrats de collecte de leurs déchets dangereux.

Bilan filières Métiers (déchets exclus du service de collecte des OM et du réseau d'eaux usées) :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Déchets dangereux collectés (tonnes/an)	300	470	597	500	654	671	481

Tendances entre 2006 et 2007 : DID : + 27 %

Tendances entre 2007 et 2008 : DID : - 17 %

Tendances entre 2008 et 2009 : DID : + 31 %

Tendances entre 2009 et 2010 : DID : + 3 %

Tendances entre 2010 et 2011 : DID : - 28 %

Les statistiques 2011 étant incomplètes (il manque le dernier trimestre), il est difficile de comparer les tonnages par rapport à l'année précédente. Retenons, toutefois, que d'une année sur l'autre le tonnage varie de 500 à 670 tonnes pour les filières métiers artisanales concernées et que se sont autant de déchets qui sont exclus du service de collecte des ordures ménagères ou du réseau d'assainissement des collectivités territoriales.

Aussi, pour que les entreprises puissent continuer à être informées sur les solutions de gestion de leurs déchets dangereux, l'ensemble des guides relatifs à chaque métiers concernés sont consultables directement sur www.dechets-gironde.fr. Des articles spécifiques sont aussi réalisés et un rappel des différentes gestions collectives est mentionné dans le magazine du site internet (dernier magazine sorti le premier trimestre 2011 : Pros Girondins & Environnement).

3. Budget 2011 :

➤ Site internet www.dechets-gironde.fr :

Dépenses (€ TTC)		Recettes (€ TTC)		
	Prévisionnel	Réel	Prévisionnel	Réel
Frais de maintenance technique du site (support Automne)	1 664,11	1 664,11	Chambres consulaires	5 557,47
Hébergement du site	1 267,28	1 267,28	Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB)	20 000,00
Renouvellement du nom du domaine (.fr et .com)	47,84	47,84	Conseil Général Gironde	2 000,00
Référencement annuel du site, suivi (2 rapports/an)	578,24	578,24		
Frais de fonctionnement CMA33 :				
o Stagiaire : 500 € x 6 mois	3 000,00	3 000,00		
o Chargé de mission* : 25 j x 600 €	15 000,00	15 000,00		
Frais de fonctionnement CCIB et CCIL (5j)	3 000,00	3 000,00		
Frais de fonctionnement CA33 (5j)	3 000,00	3 000,00		
TOTAL	27 557,47	27 557,47	27 557,47	27 557,47

* Dont 10 jours en sensibilisation pour les créateurs/repreneurs d'entreprises

➤ **Budget de l'année 2011 du pôle environnement de la CMARA 33 :**

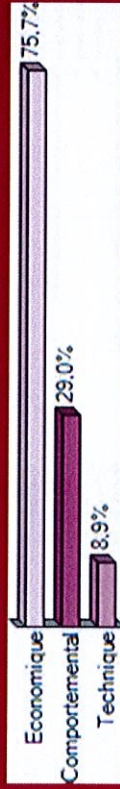
Dépenses (€ TTC)		Recettes (€ TTC)	
Chargée de mission environnement (220 j x 600 €)	132 000	Etat (ADECAS)	20 000
Chef de projet (40 j x 600 €)	24 000	Agence de l'eau Adour-Garonne	9 000
Assistante ingénieur (5 j x 600 €)	3 000	PRAE (ADEME et Conseil Régional d'Aquitaine) + ADEME (magazine)	16 500
Stagiaire (6 mois x 500 €)	3 000	Conseil Général de la Gironde	38 000
Dépenses externes :		C.U.B.	20 000
• Mailing (enquête prévention – service), événements,		Entreprises (imprimeurs, prestataires privés déchets)	7000
• plaquette résultats de l'enquête prévention et autres,	30 000	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde	81 500
• magazine Pro girondins & environnement			
TOTAL	192 000	TOTAL	192 000

Annexe 1 :

**Plaquette de synthèse des résultats de l'enquête sur les artisans de la réparation
en tant qu'acteur de la prévention des déchets.**

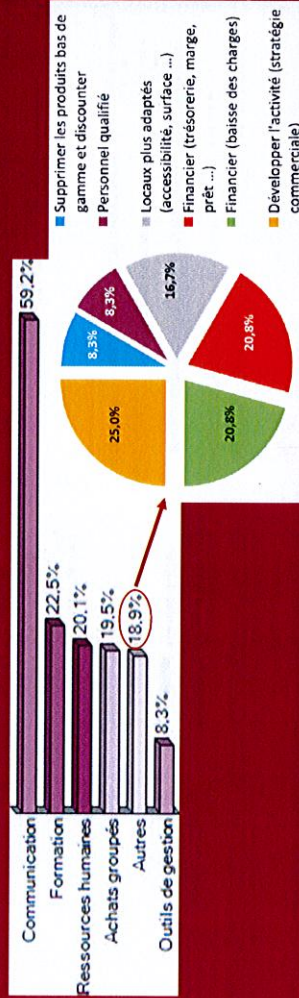
Avis des professionnels

- Les freins au développement de la réparation :



- Avenir de la profession : 25 % des entreprises sont inquiètes pour l'avenir de leur profession et pour les autres, il n'y a pas vraiment de satisfaction ou d'insatisfaction (presque la moitié) et 30 % sont sereins quant à l'avenir de leur métier.

- Les besoins des entreprises :



- Intérêt pour un annuaire : OUI à 90 %
- Participation à un événement promotionnel durant la SERD 2012 ? OUI à 75 %
- Expression libre, les autres points abordés : Besoin de communication ou de promotion de leurs métiers (28 %), crainte de l'offre de service de la grande distribution et des ventes sur internet (21 %), problème du comportement des clients, qui ne savent plus que certains produits se réparent ou préfèrent en acheter des neufs (13 %).

Conclusion

- Rendre visible les acteurs de la réparation : créer une identité visuelle et un annuaire numérique à décliner par territoire.
- SERD 2012 : créer une manifestation spécifique pour les professionnels de la réparation.

- Plan de prévention : continuer le travail de groupe en partenariat avec le Conseil Général et les collectivités territoriales ayant compétence collecte et / ou traitement des déchets ménagers et assimilés.

Dans le cadre du partenariat avec les collectivités locales

Action de réduction des déchets

Présentation des résultats de l'enquête des acteurs de la réparation

Contexte :

Définition : « Réparation à la demande du consommateur consistant à remettre en état un produit en vue d'en allonger la durée de vie »

- Politiques de réduction de déchets des collectivités (Loi Grenelle I et II)
- Nouvelle approche de la consommation « Réparer fait dur et coûte moins de déchets »



Mercredi
23 novembre 2011

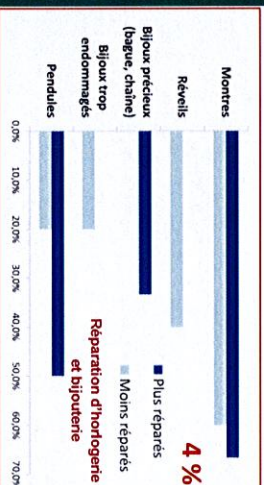
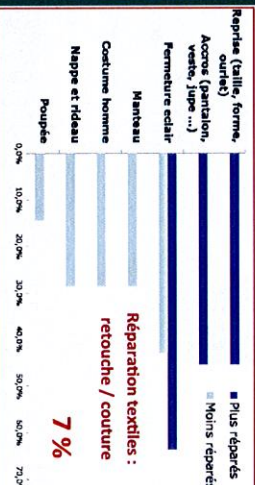
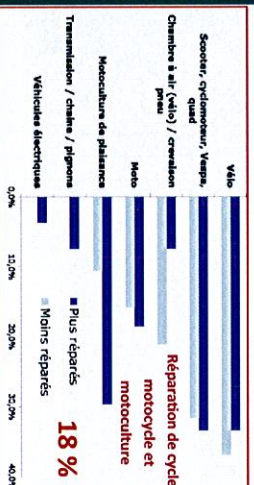
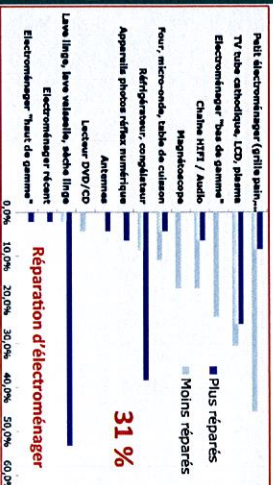
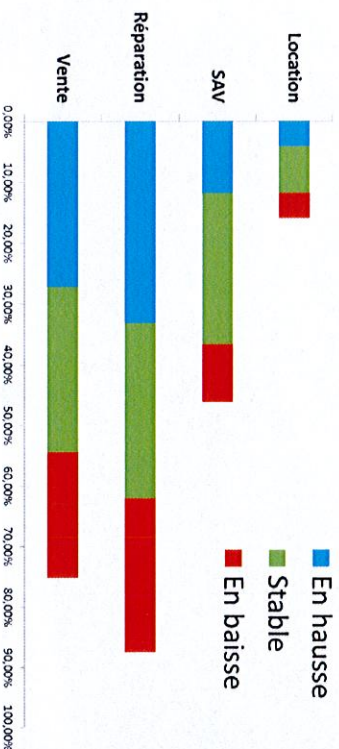
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Aquitaine
Section Gironde
46 Avenue du Général de Larminat - 33074 BORDEAUX CEDEX
Services des Affaires Economiques
Pôle Environnement - Tél. 05 56 999 142 - Fax. 05 56 999 155



en 16 catégories
(20 % des métiers artisanaux du secteur des services)

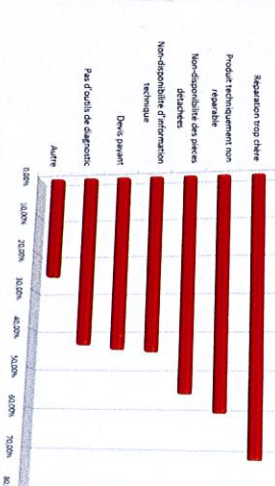
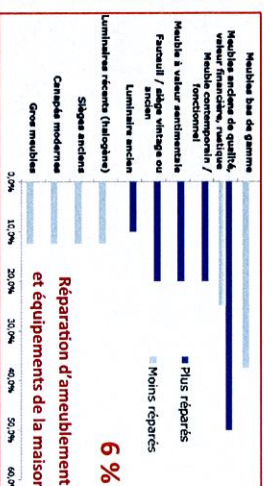
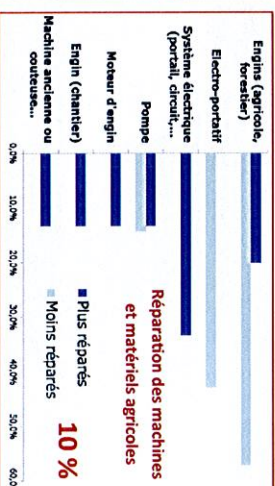
Catégorie	Lot et Garonne	Dordogne	Gironde	Landes	Pyrénées Atlantiques	Aquitaine
Traitement de matières recyclables	10	0	0	0	0	0
Aiguillage de coutellerie	20	0	0	0	0	0
Réparation d'articles de sport et de campement	30	0	0	0	0	0
Restauration d'objets d'arts	40	0	0	0	0	0
Accordeurs de piano	50	0	0	0	0	0
Réparation d'articles d'horlogerie et bijoux	60	0	0	0	0	0
Réparation de meubles et d'équipement du foyer	70	0	0	0	0	0
Réparation électronique, électriques, optiques,...	80	0	0	0	0	0
Réparation de chaussures et d'articles en cuir	90	0	0	0	0	0
Atelier de retouches, couture	100	0	0	0	0	0
Réparation de matériels informatiques	110	0	0	0	0	0
Studio de photographie, portrait reportage	120	0	0	0	0	0
Réparation de motocycles, cycles, motocultures	130	0	0	0	0	0
Réparation électronique, électroménagers grand...	140	0	0	0	0	0
Réparation de matériels agricoles, machines...	150	0	0	0	0	0

- **Taille** : 75 % ont moins de 3 salariés et 19 % sont même seuls à exercer leur activité,
- **Chiffre d'affaire** : 1/3 réalisent moins de 50 000 € de CA/an et 1/3 plus de 200 000 €/an,
- **Clientèle** : plutôt fidèle et 3/4 des entreprises estiment ne pas avoir de clientèle particulière,
- **Activité exercée** : 93 % des entreprises réalisent bien des prestations de réparation, et presque 80 % proposent aussi de la vente de produit et du SAV pour 46 % d'entre elles. D'une manière générale, la tendance des activités exercées est stable voir même en hausse :



Matériel	Plus réparés (%)	Moins réparés (%)
Imprimantes	~58	~5
UC / PC fixe, de moins de 2 ans	~48	~5
UC / PC fixe, de plus de 2 ans	~45	~5
Portable	~35	~5
Disque dur	~28	~5
Ecran PC fixe	~25	~5
Alimentation	~22	~5
Téléphone	~20	~5
Carte mère, graphique, son, ...	~18	~5
Ecran PC LCD	~15	~5
Fais	~12	~5
Console de jeux	~10	~5
Tablet, netbook, PDA	~8	~5
Copieurs	~5	~5

21 %



Raisons de l'augmentation des réparations de certains produits
prolonger la durée de vie (et sensibilité à l'environnement) et que
les produits soient techniquement et facilement réparables.

Raisons principales de la baisse des réparations : le coût des réparations est un frein important à la remise en état des objets les moins réparés (72 %) et la partie technique et la non-disponibilité des pièces détachées sont des raisons tout autant importantes.



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région Aquitaine
Gironde

Service des Affaires Economiques

PLAN DE FINANCEMENT 2012

**Dispositif de communication pour la mise en place d'un
plan local de prévention pour la gestion des déchets
professionnels assimilés aux ordures ménagères**

**Dans le cadre de la convention relative à la gestion des
déchets des professionnels
Délibération n°2011/0421**



**Pôle Environnement
Mars 2012**

Sommaire

Contexte	3
Projets d'action	3
Plan de financement 2012	4



Déchets professionnels assimilés aux OM : mise en place d'un plan de prévention local au niveau de la CUB

Contexte :

Dans le cadre de la loi Grenelle 2 N°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, les articles n°186 à 209 précisent certains objectifs à atteindre concernant notamment la gestion des déchets.

En outre, pour les collectivités territoriales ayant compétence collecte et ou traitement des ordures ménagères et assimilés doivent répondre à des objectifs fixés dans le cadre de la révision des plans départementaux :

- objectifs de prévention à la source,
- objectifs de tri et de collecte sélective,
- limitation des capacités annuelles d'incinération et d'enfouissement des déchets ultimes.

Dans ce contexte, la loi Grenelle 2, impose aussi aux collectivités de définir d'ici au 1^{er} janvier 2012 un programme local de prévention avec un bilan annuel.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Aquitaine Section Gironde (CMA33), à travers son Pôle Environnement interviendra dans le comité de pilotage du programme local de prévention de la Communauté Urbaine de Bordeaux (C.U.B.) pour représenter le collège des entreprises.

L'objectif consistera à inciter les entreprises à revoir leur mode de gestion des déchets dans la mesure du possible. Ainsi, il pourra leur être proposé des actions d'évitement, réduction ou d'orientation vers des filières de traitement ou valorisation plus adaptées que le service de collecte des OM.

Projets d'actions :

Pour L'année 2012, le pôle environnement de la CMA33, interviendra à plusieurs niveaux pour travailler sur le plan de prévention de la CUB :

- **Comité de pilotage du plan local de prévention** : participation au groupe de travail du collège des entreprises.
- **Poursuite de l'observatoire du réseau des déchèteries professionnelles** situées sur le territoire de la CUB : Suivi du nombre d'entreprises, de leurs activités, des tonnages de déchets apportés, des tarifs pratiqués et horaires d'accès.

- **Action de prévention auprès des artisans des métiers de services** : accompagner les entreprises des métiers de services et en particulier exerçant des activités de réparation de tous biens, d'être des acteurs, à part entière, de la durabilité des produits et donc la réduction des déchets du grand public : création d'un visuel « Entreprise de la réparation » avec kit de communication associé. Lancement prévu durant la semaine de la réduction européenne des déchets (SERD) 2012 en novembre. Puis mise en ligne sur www.dechets-gironde.fr d'un annuaire des artisans de la réparation (environ 1400 entreprises en Gironde).
- **Site internet www.dechets-gironde.fr** : le travail sur le site consistera à **continuer l'exploitation** avec la mise à jours des bases de données du module « Agir » (prestataires, déchèteries, collectivités ...), de l'ensemble de la documentation consultable ou téléchargeable sur le site (réglementation, fiches métiers, l'observatoire des déchèteries professionnelles de la CUB).

La gestion de la bourse aux déchets de Gironde et l'animation de la rubrique « s'informer » continuent à faire partie du travail d'exploitation du site.

En termes de **développement du site**, les actions porteront essentiellement sur la création de pages dédiées à la **prévention des déchets : principe et mise en application** (expériences des collectivités mais surtout des entreprises).

Plan de financement Année 2012 du pôle environnement de la CMA33 :

Dépenses (€ TTC)		Recettes (€ TTC)	
Chargée de mission environnement (220 j x 600 €)	132 000	Etat (ADECAS)	20 000
Chef de projet (40 j x 600 €)	24 000	Agence de l'eau Adour-Garonne	9 000
Assistante ingénieur (10 j x 600 €)	6 000	PRAE (ADEME et Conseil Régional d'Aquitaine)	10 000
Stagiaire (6 mois x 500 €)	3 000	Conseil Général de la Gironde	38 000
Dépenses externes :		C.U.B.	20 000
• mailing,		Entreprises (imprimeurs, prestataires privés déchets)	4 000
• événements,			
• guides, plaquettes et kit de communication (prévention)		Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde	99 000
• Evolution du site www.dechets-gironde.fr	35 000		
TOTAL	200 000	TOTAL	200 000

Budget prévisionnel 2012 de www.dechets-gironde.fr :

Dépenses (€ TTC)		Recettes (€ TTC)	
	Prévisionnel		Prévisionnel
Frais de maintenance technique du site (support Automne)	1 664,11	Chambres consulaires	8 994,01
Hébergement du site	1 267,28	Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB)	20 000,00
Renouvellement du nom du domaine (.fr et .com)	47,84	Conseil Général Gironde	2 000,00
Référencement annuel du site, suivi (2 rapports/an)	578,24		
Evolution du site : annuaire de la réparation + Google map	3 000,00		
Formation évolution du site	436,54		
<i>Frais de fonctionnement CMA33 :</i>			
o Stagiaire : 500 € x 6 mois	3 000,00		
o Chargé de mission* : 25 j x 600 €	15 000,00		
Frais de fonctionnement CCIB et CCIL (5j)	3 000,00		
Frais de fonctionnement CA33 (5j)	3 000,00		
TOTAL	30 994,01		30 994,01